

ÉCHANTILLON DE DONNÉES

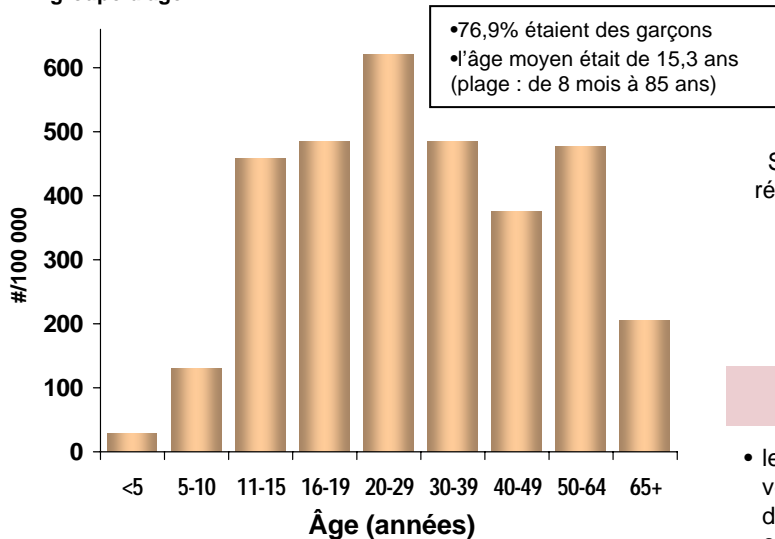
BLESSURES ASSOCIÉES AUX VÉHICULES TOUT TERRAIN (VTT)



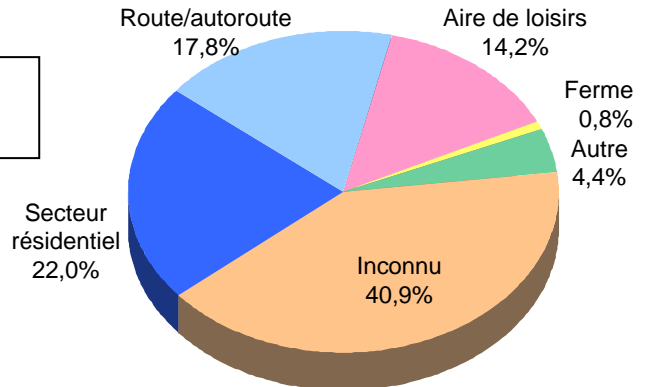
SCHIRPT, 1999 à 2001, tous âges — 895 dossiers.

RÉPARTITION PAR ÂGE

Nombre de cas par 100 000 dossiers du SCHIRPT pour chaque groupe d'âge



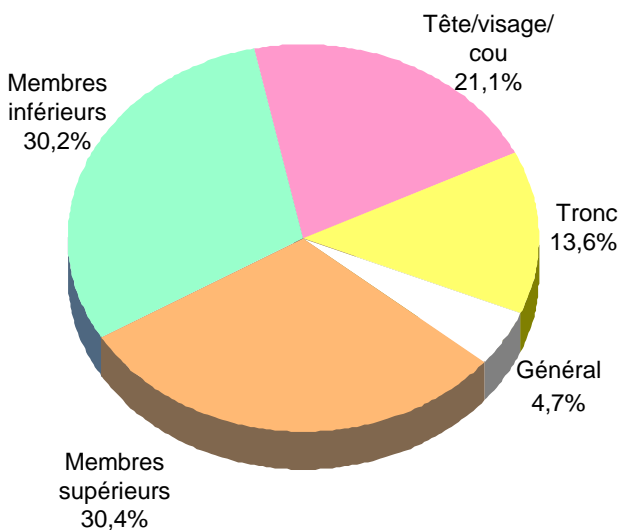
EMPLACEMENT



REMARQUES

- les 895 incidents représentent 41 % de tous les incidents de véhicules tout terrain enregistrés dans la base de données du SCHIRPT.
- 60,4 % des blessés conduisaient un VTT, et de ce nombre, 49,8 % avaient moins de 16 ans.
- lorsque le type de VTT était indiqué (nb=431), il s'agissait, dans 19,3 % des cas, de trois-roues.
- lorsque l'utilisation d'un casque était indiquée (nb=493), le sujet portait un casque dans 71,8 % des cas.
- 38,4 % des patients ont été hospitalisés.
- près du tiers des patients (nb = 292) souffraient de 2 blessures ou plus; parmi ceux-ci, 56,2 % ont été hospitalisés, comparativement à 29,5 % pour les patients qui n'avaient qu'une seule blessure.
- dans près des deux tiers des incidents, les patients ont été projetés hors du VTT ou en sont tombés (30,1 %), le VTT a roulé sur le patient (20,2 %) ou il y a eu collision avec un objet fixe (p. ex. un arbre) (11,7 %).
- les fractures représentaient 68,5 % de toutes les blessures aux extrémités supérieures, et 50,4 % de toutes les blessures aux extrémités inférieures.
- les traumatismes intracrâniens comptent pour 2,3 % de toutes les blessures.
- les blessures abdominales internes et les fractures de la colonne vertébrale comptent respectivement pour 2,7 % et 2,8 % de toutes les blessures.

RÉGIONS DU CORPS BLESSÉE



Pour de plus amples renseignements sur le SCHIRPT, communiquer avec la Section des blessures et de la violence envers les enfants, par téléphone, au (613) 957-4689, par télécopieur, au (613) 941-9927, ou visitez notre site Web, à www.phac-aspc/injury-bles/

